

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2020**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

~~~~~

L'an deux mille vingt, le dix novembre, à dix-sept heures trente minutes, légalement convoqué le trois novembre deux mille vingt, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, la séance se tient sans public et est retransmise en direct sur le site de la Ville (villemomble.fr) ; le port du masque est obligatoire.

**Présents** : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON Alex, Mme VERBEQUE Sandrine, M. PRINCE Patrick, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mmes LECOEUR Anne, HECK Isabelle (arrivée à 17h50), M. MALLET Eric, Adjoint au Maire, Mmes SERONDE Françoise, VENACTER Jeannine, MM. ACQUAVIVA François, ROLLAND Guy, HADAD Hubert, Mmes PAGÉGIE Claudine, LEFEBVRE Concetta, FITAMANT Patricia, MM. FITAMANT Alain, AVRAMOVIC Jovan, GERBAUD Jean-Christophe, ZARLOWSKI Serge, MAHMOUD Riad, Mme GALEY Louise, Mme BERGOUGNIOU Françoise, MM. CALMÉJANE Patrice, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Mmes LEFEBVRE Laura, POCHON Elisabeth, MM. MINETTO Jean-Marc, RICHARD Antoine, Conseillers Municipaux.

**Absents, représentés** : Mme POLONI Françoise, Conseillère Municipale, par Mme SERONDE, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Conseillère Municipale, par Mme FITAMANT, M. LE MASSON Gilbert, Conseiller Municipal, par M. CALMÉJANE, M. KALANYAN Aram, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE.

**Absente** : Mme HECK (jusqu'à 17h49).

**Secrétaire de séance** : Mme GALEY.

~~~~~

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de respecter une minute de silence afin de rendre hommage à M. Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie, assassiné le 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine et aux victimes du terrorisme.

Après avoir déclaré la séance ouverte, Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil, dénombre trente présents (jusqu'à 17h49) puis trente et un (à partir de 17h50) et constate que la condition de quorum est remplie (membres présents représentant au minimum la moitié des conseillers municipaux).

Madame GALEY est élue secrétaire de séance **à l'unanimité**.

Avant de passer à l'adoption du compte rendu in extenso du 21/09/2020, Monsieur le Maire donne la parole à M. HADAD qui vient préciser son intervention du 21 septembre 2020.

Puis Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'afin de rectifier une formulation erronée relevée par M. ROLLAND dans ce document suite à son intervention lors du point n°20 (Fixation des conditions de remboursement des frais aux élus dans l'exercice de leurs fonctions et de leur droit à la formation), la page 32 dudit compte rendu sera modifiée comme suit : « ... j'ai participé aux pré-conseils à partir de septembre 2014 ... » (au lieu de : « ... au pré-conseil du 14/09/2020 ... »).

~ Arrivée de Mme HECK à 17h50 ~

Le compte rendu du conseil municipal du 21 septembre 2020 est approuvé **à la majorité, par 28 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. FITAMANT, Mme HECK, M. MALLET, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mmes CÉDÉCIAS, PAGÉGIE, LEFEBVRE, FITAMANT, MM. AVRAMOVIC, GERBAUD, ZARLOWSKI, MAHMOUD, Mmes GALEY, POCHON, MM. MINETTO, RICHARD), 6 voix contre (celles Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, M. KALANYAN) et 1 abstention (celle de M. HADAD)**.

Monsieur le Maire invite les élus concernés à répondre aux questions orales posées par la liste « Rassemblement de la Gauche et des Écologistes » et la « Liste d'Union pour l'Avenir de Villemomble ».

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

1. Remplacement d'un Adjoint au Maire démissionnaire

**Monsieur le Maire rappelle les modalités d'élection d'un Adjoint au Maire (au scrutin secret, à la majorité absolue).**

**Une seule candidature a été déposée, par la liste « Réussir Villemomble Ensemble » :**

**M. MAHMOUD Riad est élu à la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, par 26 voix pour et 6 bulletins blancs, 3 Conseillers Municipaux n'ayant pas pris part au vote ; il est immédiatement installé dans ses fonctions d'Adjoint, en remplacement de M. FITAMANT, qui conserve ses fonctions de Conseiller Municipal. Il prend place au 8<sup>ème</sup> rang dans l'ordre du tableau.**

**Le procès-verbal de ces élections, auquel est joint le nouvel ordre du tableau, est dressé et clos à 19h10.**

2. Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal

**Dossier adopté à la majorité, par 26 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, FITAMANT, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, GERBAUD, ZARLOWSKI, Mme GALEY) et 9 voix contre (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme Pochon, MM. MINETTO, RICHARD).**

3. Présentation du rapport d'activité de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est pour l'année 2019

**Le Conseil Municipal prend acte dudit rapport**

4. Fixation de la composition des 10 commissions municipales et élection de leurs membres

**Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, à 10 le nombre des membres composant les 10 commissions municipales, en plus du Maire, Président, puis procède à l'élection, selon liste jointe, voté à mains levées, à l'unanimité.**

**Monsieur le Maire informe l'assemblée du planning des 1ères réunions des commissions, qui seront convoquées, à l'issue de la présente séance, dans les huit jours afin de désigner leur vice-président conformément à l'article L2121-22 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

5. Modalités de mise en œuvre du télétravail

**Dossier adopté à l'unanimité**

6. Création de postes entraînant la modification du tableau des effectifs

**Dossier adopté à l'unanimité**

7. Approbation du protocole d'accord transactionnel à intervenir entre la commune de Villemomble et la société Géraud et Associés

**Dossier adopté à la majorité, par 26 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, FITAMANT, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, GERBAUD, ZARLOWSKI, Mme GALEY), 6 voix contre (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN) et 3 abstentions (celles de Mme Pochon, MM. MINETTO, RICHARD).**

8. Approbation d'une convention de coopération et de coordination entre la Police Nationale et la Police Municipale de Villemomble et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention

**Dossier adopté à l'unanimité, par 26 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, FITAMANT, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, GERBAUD, ZARLOWSKI, Mme GALEY) et 9 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme Pochon, MM. MINETTO, RICHARD).**

9. Approbation de la charte des promoteurs et des maîtres d'ouvrage passée entre la Ville et les promoteurs ou maîtres d'ouvrage et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite charte

**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 26 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, FITAMANT, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, GERBAUD, ZARLOWSKI, Mme GALEY), 6 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN), Mme Pochon, MM. MINETTO, RICHARD ne prenant pas part au vote.**

10. Avis du Conseil Municipal sur la liste des dérogations au repos dominical accordées aux concessionnaires automobiles, aux commerces de produits surgelés et aux commerces de détail alimentaire pour l'année 2021 à Villemomble

**Dossier adopté à l'unanimité**

11. Admission en non-valeur de créances éteintes

**Dossier adopté à l'unanimité**

12. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 29 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, FITAMANT, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, GERBAUD, ZARLOWSKI, Mme GALEY, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD) et 6 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN).**

13. Vote du Budget Supplémentaire 2020 de la Ville

**Dossier adopté à la majorité, par 26 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, FITAMANT, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, GERBAUD, ZARLOWSKI, Mme GALEY) et 9 voix contre (celles Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD).**

14. Modification de l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour la réalisation d'un groupe scolaire et d'un accueil de loisirs rue de la Carrière à Villemomble

**Dossier adopté à l'unanimité**

15. Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association pour le Développement Economique de Villemomble (ADEV) au titre de l'année 2020

**Dossier adopté à la majorité, par 22 voix pour (celles de MM. BLUTEAU, BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, FITAMANT, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, GERBAUD, ZARLOWSKI, Mme GALEY) et 6 voix contre (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN).**

**Ne prenant pas part au vote :**

- ✓ Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD,
- ✓ et MM. ACQUAVIVA, ROLLAND et Mmes LEFEBVRE et PAOLANTONACCI, membres du Conseil d'Administration de l'ADEV.

16. Attribution d'une subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villemomble au titre de l'année 2020

**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 23 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, Mmes POLONI, SERONDE, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, M. HADAD, Mmes LEFEBVRE, FITAMANT, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, GERBAUD, ZARLOWSKI, Mme GALEY, MM. MINETTO, RICHARD) et 5 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN),**

**Mmes LECOEUR, VENACTER, PAGEGIE, M. BIYOUKAR, Mme CÉDÉCIAS, M. CALMÉJANE et Mme POCHON, membres du Conseil d'Administration du CCAS, ne prenant pas part au vote.**

17. Attribution de deux subventions exceptionnelles à Villemomble Sports au titre de l'année 2020

**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 26 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mmes PRIEUR-GUICHAOUA, LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, FITAMANT, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, GERBAUD, ZARLOWSKI, Mme GALEY, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD) et 5 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, KALANYAN)**

**Ne prenant pas part au vote :**

- ✓ Mme LEFEVRE Laura,
- ✓ M. BIYOUKAR, Mme LEFEBVRE Concetta et M. MALLET», membres du Conseil d'Administration de Villemomble Sports, ne prenant pas part au vote.

18. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Bridge Club Léon Gamme au titre de l'année 2020  
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 32 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, FITAMANT, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, GERBAUD, ZARLOWSKI, Mme GALEY, Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN) et 3 abstentions (celles de Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD).**
19. Versement d'un secours de 4 200 € en faveur des communes sinistrées des Alpes-Maritimes suite aux dégâts provoqués par les inondations de la tempête Alex entre le 2 et le 4/10/2020  
**Dossier adopté à l'unanimité**
20. Approbation de la délibération cadre pour l'année 2021 portant approbation de la liste des biens meubles d'un montant unitaire inférieur à 500 € TTC constituant des immobilisations par nature  
**Dossier adopté à l'unanimité**
21. Fixation des tarifs municipaux applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021
- tarifs de la médiathèque Robert Calmégane,
  - tarifs de participation aux frais de déplacement dans le cadre du jumelage,
  - tarifs de locations des salles municipales,
  - tarifs de locations des tentes de réception,
  - tarifs du restaurant municipal,
  - tarifs des concessions et taxes funéraires des cimetières,
  - tarifs des droits d'entrée et droits de participation aux foires aux greniers,
  - tarifs des droits d'entrée et droits de participation à la kermesse de printemps,
  - tarifs des droits d'entrée aux spectacles et animations proposés au théâtre Georges Brassens,
  - tarifs des droits d'entrée et droits de participation aux spectacles, animations et tarifs des consommations,
  - tarifs des autorisations de tournage sur le territoire de Villemomble,
- ↳ les tarifs de l'Hôtel d'Entreprises de Villemomble sont retirés de l'ordre du jour.
- Dossiers adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés, par 29 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, FITAMANT, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, GERBAUD, ZARLOWSKI, Mme GALEY, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD) et 6 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN).**
22. Fixation du nombre d'Adjoints de quartier  
**Le nombre d'Adjoints de quartier est fixé à 3, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 29 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, FITAMANT, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, GERBAUD, ZARLOWSKI, Mme GALEY, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD) et 6 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN).**
23. Election des postes vacants d'Adjoints au Maire  
**M. le Maire rappelle les modalités d'élection des adjoints (scrutin secret de liste avec obligation d'alternance de candidats de chaque sexe, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal, à 2 tours si nécessaire, à la majorité relative en cas de 3<sup>ème</sup> tour).**  
**Une seule liste a été déposée, celle de « Réussir Villemomble Ensemble », conduite par M. GERBAUD ;**  
**M. GERBAUD Jean-Christophe,**  
**Mme FITAMANT Patricia,**  
**M. ZARLOWSKI Serge,**  
**sont élus à la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, par 26 voix pour et 6 bulletins blancs, 3 Conseillers Municipaux n'ayant pas pris part au vote ; les adjoints de la liste sont immédiatement installés dans leurs fonctions dans l'ordre de cette liste, respectivement aux 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> rangs.**  
**Le procès-verbal de ces élections, auquel est joint le nouvel ordre du tableau, est dressé et clos à zéro heure et trente minutes, le 11 novembre 2020.**

24. Fixation des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes au Maire et des Conseillers Municipaux délégués  
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 26 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, FITAMANT, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, GERBAUD, ZARLOWSKI, Mme GALEY) et 6 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN),  
Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD ne prenant pas part au vote.**
25. Majorations des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes au Maire et des Conseillers Municipaux délégués  
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 26 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, FITAMANT, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, GERBAUD, ZARLOWSKI, Mme GALEY) et 6 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN),  
Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD ne prenant pas part au vote.**
26. Avis du Conseil Municipal sur la motion proposée par la Liste d'Union pour l'Avenir de Villemomble relative à l'adoption d'une charte rappelant les valeurs de la République, applicable à tous (élus, fonctionnaires, citoyens)  
**Motion acceptée à l'unanimité des suffrages exprimés, par 6 voix pour (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN), et 26 abstentions (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, FITAMANT, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, GERBAUD, ZARLOWSKI, Mme GALEY),  
Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD ne prenant pas part au vote.**
- Liste des décisions, contrats et marchés conclus par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ou passés par la Ville.
- ⇒ Clôture de la séance à 0h50 le 11/11/2020.

Le Maire  
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,

Jean-Michel BLUTEAU